

## Contact :

**Organisateur : Ecole Montessori 21 Marseille-Castellane**

**Christelle Zeller**

47 rue Falque 13006 Marseille

Email : [christelle.zeller@montessori21.org](mailto:christelle.zeller@montessori21.org)

**Coordinatrice des activités péri et extrascolaires : Emma Grosset**

Email : [periscolaire.marseillecastellane@montessori21.org](mailto:periscolaire.marseillecastellane@montessori21.org)

Tél. : 04 91 81 31 37 / 06 49 85 07 76



montessori 21

SOLIDAIRE • PARTICIPATIF • BILINGUE

*École de Marseille-Castellane*

Projet

## Educatif & Pédagogique

### **Projet éducatif et projet pédagogique : quelques repères**

**Le projet éducatif** du Centre de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur « Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane », ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est rédigé par les fondateurs de l'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane.

La diffusion du projet éducatif permet :

- aux familles de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs valeurs et/ou attentes ;
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur en ce qui concerne le Centre de loisirs et les moyens que celle-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs ;
- aux autorités de référence repérer les intentions éducatives développées au sein du Centre de loisirs.

**Le projet pédagogique**, quant à lui, est une obligation légale rédigé par la Direction du Centre de loisirs. Il concrétise le projet éducatif en définissant les modalités de sa mise en œuvre. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Le projet pédagogique est soumis au Conseil de l'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane. Il exprime donc la volonté collective de la communauté éducative (équipe pédagogique du Centre de Loisirs, parents, Fédération des Ecoles Montessori 21) et assure la cohérence avec les valeurs décrites par le projet éducatif et le contexte spécifique du Centre de Loisirs.

La diffusion du projet pédagogique permet :

- aux équipes pédagogiques du Centre de Loisirs de disposer d'un support de travail ;
- aux parents de s'impliquer dans l'éducation périscolaire et extrascolaire de leur enfant, et dans la vie du Centre de Loisirs plus globalement ;
- aux autorités de référence d'apprécier les modalités de progression éducative.

## **Avant-propos concernant l'organisateur : l'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane, une école privée hors contrat**

L'école Montessori 21 de Marseille-Castellane est privée, laïque, hors contrat, déclarée à l'Académie d'Aix-Marseille sous le numéro RNE 0134235H. Elle est indépendante de tout mouvement religieux, politique ou sectaire.

Elle a ouvert ses portes en septembre 2018 et est située 47 rue Falque, 13006 Marseille.

Elle fait partie du réseau Montessori 21.

L'école Montessori 21 de Marseille-Castellane étant privée hors contrat, elle ne bénéficie d'aucune subvention de l'Etat. En conséquence, son budget repose sur les frais de scolarité payés par les familles.

Le Centre de Loisirs de l'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Son Centre de loisirs fait partie intégrante du projet éducatif de l'école. Il ne bénéficie d'aucune subvention et son budget repose également sur les frais payés par les familles.

**L'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane souhaite ouvrir ses activités périscolaires et extrascolaires aux enfants non scolarisés au sein de son établissement, en particulier aux enfants ne fréquentant pas une école Montessori. L'objectif est d'apporter une éducation complémentaire à l'éducation conventionnelle dont bénéficient ces enfants, d'ouvrir l'école Montessori 21 de Marseille-Castellane à son environnement et son quartier, de créer des échanges entre les enfants scolarisés au sein de l'Ecole Montessori 21 de Marseille-Castellane et les enfants externes.**

## Sommaire

1. Projet éducatif	4
1.1 Les valeurs éducatives de l'école	4
1.1.1. Une éducation Montessori : la liberté au sein d'un cadre	4
1.1.3 Une école et un centre de loisirs éco-responsable	6
1.1.4 Une école et un centre de loisirs bilingues : français/ anglais	6
1.2 Une place accordée à chacun	6
1.2.1 Un lieu de vie et de développement pour les enfants	6
1.2.2 Un lieu d'observation et de pratique pour les étudiants	6
1.2.4 Un lieu ouvert aux parents	6
1.3 La prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant	7
1.3.1 Besoins physiologique et biologiques	7
1.3.2 Besoin affectif, de reconnaissance et de sécurité	7
1.3.3 Besoin d'activité, de découverte, d'expression à travers les apprentissages	7
1.3.4 Besoins de contacts sociaux avec l'adulte et ses pairs	8
1.4 Les moyens mobilisés et leur articulation	8
1.4.1 Des espaces ouverts, généreux et végétalisés	8
1.4.2 Une équipe pluridisciplinaire au service de l'accompagnement de l'enfant	9
2. Projet Pédagogique	10
2.1. Descriptif du centre Montessori 21	10
2.2 Les modalités d'accueil de l'enfant et de ses parents	11
2.2.1 Les horaires	11
2.2.2 Les modalités d'inscription	11
2.3. La communication	17
2.3.1. La communication avec l'équipe	17
2.3.2. La relation avec les familles	17
2.4. L'évaluation	18

# 1. Projet éducatif

## 1.1 Les valeurs éducatives de l'école

### 1.1.1. Une éducation Montessori : la liberté au sein d'un cadre

Maria Montessori a marqué son époque par son engagement envers les droits des enfants. Elle a été un des membres fondateurs de l'UNESCO et 3 fois nominée aux prix Nobel de la Paix.

Maria Montessori a élaboré une philosophie éducative avec une éducation à la liberté en accompagnant l'enfant dans sa construction identitaire et en lui apprenant à vivre en paix avec les autres. Le Centre de Loisirs vise la favorisation de l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté. L'enfant est libre d'explorer, de découvrir, d'expérimenter dans un cadre stimulant et sécurisant, qui est nécessaire à l'épanouissement individuel et au vivre ensemble. L'éducation au vivre ensemble passe par : apprendre à s'écouter, se parler, à réguler pacifiquement les conflits, s'affirmer sans agresser l'autre, apprendre à user de sa liberté sans blesser l'autre ni soi-même. Les âges sont mélangés, ce qui permet de favoriser des échanges, de s'entraider et de coopérer. L'enfant apprend à être attentif à ses besoins et à ceux des autres, ainsi qu'à gérer ses émotions.

Les animateurs accompagnent l'enfant, ils sont à son écoute avec une présence bienveillante et sécurisante. Ils proposent un accompagnement personnalisé, en portant une attention particulière à chaque enfant. Tous les animateurs du centre sont formés aux méthodes de la discipline positive et de la communication non violente. Ils disposent d'outils d'encouragement au lieu de recourir aux récompenses et punitions, et favorisent la coopération au lieu de la compétition. L'adulte fait preuve d'empathie et porte un regard positif sur l'enfant, il instaure une relation de respect, d'écoute et de partage.

« Les jeunes doivent avoir suffisamment de liberté pour pouvoir agir de leur propre initiative. Mais pour que l'action individuelle soit libre et utile en même temps, elle doit être comprise dans certaines limites et obéir à des règles qui donnent les orientations nécessaires » (Montessori, 1948/1976, p.113).

Des consignes claires sont donc données progressivement aux enfants :

- le contrôle des déplacements : l'enfant marche dans la classe, et ne court pas ;
- parler à voix basse, et pour cela les éducateurs parlent eux-mêmes à voix basse ;
- respecter les autres et le matériel ;
- ranger le matériel : ils peuvent prendre ce qu'ils veulent une fois que l'activité a été présentée par l'éducateur. Le matériel doit toujours être remis à la même place et une activité est permise à la fois.

Cette autodiscipline est la contrepartie de la liberté. Elle ne vient pas du jour au lendemain mais petit à petit, en un trimestre pour les nouveaux arrivants car elle se fait par un apprentissage naturel.

Les principaux principes de la pédagogie Montessori :

### ➤ « L'esprit absorbant » :

Jusqu'à 6 ans, l'enfant absorbe naturellement le monde qui l'entoure sans effort avec tous ses sens. Il a juste besoin d'un environnement riche.

- De 0 à 3 ans : phase de développement : il développe sa conscience par une activité, on ne leur montre pas comment se retourner, ramper, se lever, parler : ils apprennent par imitation.
- De 3 à 6 ans : phase de perfectionnement : il perfectionne et organise sa conscience. Il est toujours dans le mouvement mais il se pose un peu plus.
- Après 6 ans : l'esprit absorbant diminue progressivement. L'enfant est une personne stable et capable d'écoute, mais les apprentissages sont moins naturels, ils requièrent de la motivation.

### ➤ « Les périodes sensibles »

Après observation des enfants et leur façon de choisir le matériel, Montessori a mis en évidence des sensibilités variables suivant les âges. Les enfants ne suivent pas un développement linéaire, ils font plutôt des petits bonds successifs à durée limitée, où ils se sont concentrés sur une activité particulière. La durée et l'activité est variable suivant les enfants.

- La période sensible de l'ordre, de la naissance à environ 6 ans ;
- La période sensible de la coordination des mouvements, entre environ 1 an et demi et 4 ans ;
- La période sensible du raffinement des sens, entre environ 1 an et demi et 5 ans ;
- La période sensible du langage, entre environ 2 ans et 6 ans ;
- La période sensible du comportement social, entre environ 2 ans et demi et 6 ans ;
- La période sensible des petits objets, au cours de la deuxième année.

Il y a des périodes sensibles plus courtes que d'autres. Le rôle de l'animateur à ce moment est de bien observer l'enfant et de l'aiguiller vers les activités qui correspondent à ses périodes sensibles.

**Les activités sont proposées à l'enfant en fonction de ses périodes sensibles et non pas en fonction de son âge, les enfants n'ayant pas forcément envie d'apprendre la même chose au même moment.**

### ➤ L'ambiance (ou environnement)

L'éducation dans « La maison des enfants » est vue comme une reproduction d'une société. Le matériel est mis à hauteur de l'enfant et il dispose de tout le nécessaire pour prendre soin de lui (par exemple se laver les mains, boutonner et débout, des autres (couper les fruits, presser les agrumes...) et de la classe (passer le balai, laver la vaisselle du snack, etc.) et ainsi développer son autonomie.

### ➤ Un matériel sensoriel spécifique

La première caractéristique de ce matériel conçu par Maria Montessori est qu'il permet à l'enfant d'apprendre en manipulant, de manière ludique. Pour Montessori, les apprentissages

doivent être concrets, passer par le geste, le toucher, ce qui permet une meilleure compréhension des concepts, ainsi qu'une meilleure mémorisation.

### **1.1.3 Une école et un centre de loisirs éco-responsable**

Le centre de loisirs se veut respectueux de l'environnement et met en place des actions écologiques en sensibilisant également les enfants à cette cause :

- Recours privilégié à des produits biologiques et des produits d'entretien écologique, à des matériaux respectueux de l'environnement ;
- Gestion des déchets avec recyclage et tri sélectif, minimisation des déchets ;
- Economie d'énergie (chauffage/climatisation à énergie renouvelable) ;
- Dématérialisation pour limiter le recours au papier ;
- Sensibilisation des enfants à la place de la faune et la flore dans notre environnement, notamment par le biais de leur potager pédagogique écologique.
- Compostage.

### **1.1.4 Une école et un centre de loisirs bilingues : français/ anglais**

Le centre de loisirs est ouvert aux autres langues et cultures. L'éveil à l'anglais fait partie intégrante des journées des enfants. L'objectif est de construire les fondations du bilinguisme chez l'enfant : les rythmes, les sons, la confiance et surtout, le désir d'apprendre l'anglais et de s'ouvrir à d'autres cultures. L'apprentissage d'une autre langue est d'autant plus facile et efficace lorsque l'individu est jeune car il a un esprit absorbant.

## **1.2 Une place accordée à chacun**

### **1.2.1 Un lieu de vie et de développement pour les enfants**

L'enfant est respecté dans ses besoins, son rythme, sa personnalité et sa dignité. Son épanouissement personnel est favorisé, ainsi que son intégration sociale. Le centre de loisirs est attaché au développement de l'autonomie de l'enfant, à la volonté et au sens des responsabilités. Il y a une volonté de donner confiance à l'enfant pour qu'il apprenne par lui-même, lui permettre de s'adapter à son environnement et de penser par lui-même.

### **1.2.2 Un lieu d'observation et de pratique pour les étudiants**

Le centre de loisirs accueille les étudiants en formation intéressés par le développement de l'enfant en général : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Educateur(rice) de Jeunes Enfants, psychomotriciens, et par l'animation en particulier : BAFA et autres diplômes spécialisés dans l'animation.

### **1.2.4 Un lieu ouvert aux parents**

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. A ce titre, ils sont partenaires avec l'équipe pédagogique. Le centre de loisirs veille à communiquer avec les parents et à s'appuyer sur leur connaissance de l'enfant dans un objectif de coéducation. Ainsi, des retours informels sont faits

en fin de journée si besoin, et des outils modernes de communication sont utilisés pour communiquer : cahier de vie, email, photographies, etc.

Par ailleurs, les parents sont immédiatement prévenus par téléphone lorsque l'enfant ne se sent pas bien ou s'est blessé, même légèrement, et même lorsqu'il n'est pas nécessaire que l'enfant rentre chez lui. La communication en temps réel permet de prendre toutes les mesures nécessaires pour le bien-être de l'enfant, en coopération avec sa famille.

## **1.3 La prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant**

### **1.3.1 Besoins physiologique et biologiques**

Les besoins physiologiques des enfants sont respectés, ils dorment l'après-midi selon leurs besoins et leur rythme, en concertation avec les parents.

Les enfants sont également accompagnés vers la propreté et peuvent aller aux toilettes qui se trouvent en classe, dès qu'ils le désirent : les enfants sont invités à y aller de façon autonome. Les enfants sont accompagnés pour effectuer eux-mêmes les gestes d'hygiène après leur passage aux toilettes ou les gestes contribuant à leur intégrité physiques (change de vêtements, lavages mains et visage après le repas).

Le matériel nécessaire est mis à disposition de l'enfant pour lui permettre d'effectuer ces gestes en toute sécurité et en tenant compte de son accessibilité de par la petite taille de l'enfant (petits wc, sac de vêtements de rechange à hauteur des enfants, etc).

De même, ils peuvent boire dès qu'ils en ressentent le besoin avec un point d'eau et des verres à disposition dans la classe.

### **1.3.2 Besoin affectif, de reconnaissance et de sécurité**

Le rythme de chaque enfant est respecté, le centre de loisirs s'adapte à l'enfant en tenant compte de sa disponibilité (ses envies, sa fatigue, ses émotions...). L'enfant est invité à faire une activité mais n'est jamais forcé à la réaliser s'il n'a pas envie. Une alternative lui est proposée. Les émotions sont prises en compte, écoutées et accompagnées. La parole de l'enfant est respectée et sécurisée, la présence bienveillante des animateurs tout au long de la journée est primordiale pour le bien-être de l'enfant.

### **1.3.3 Besoin d'activité, de découverte, d'expression à travers les apprentissages**

L'autonomie de l'enfant est favorisée ainsi que l'entraide. Les enfants peuvent choisir leur activité en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur motivation. L'objectif est de ne rien imposer à l'enfant, lui laisser le temps d'entrer dans l'activité, d'observer, d'oser faire seul...ou simplement observer les autres. L'observation chez l'enfant n'est pas perçue comme un moment d'inactivité, bien au contraire. Les animateurs sont là pour guider et accompagner l'enfant. Ils proposent des activités en fonction de leurs demandes et de leurs intérêts, ils suscitent leur curiosité. Ils encouragent l'enfant, à travers un matériel riche et varié, à manipuler, expérimenter, se questionner et découvrir par lui-même. Le besoin de bouger de l'enfant est

respecté, il se déplace librement au sein de l'ambiance, peut choisir de faire une activité sur une table ou sur un tapis.

Le centre de loisirs de l'École Montessori 21 de Marseille-Castellane propose des activités Montessori adaptées aux enfants ne bénéficiant pas de cette pédagogie en dehors du centre, afin d'être complémentaires à leur scolarité. Des lors, le matériel de langage écrit (pour apprendre à lire et écrire) ainsi que le matériel de mathématiques sera adapté pour ne pas interférer avec la scolarité de l'enfant.

D'autres activités culturelles, artistiques, corporelles et de loisirs viennent compléter les activités Montessori afin d'offrir une proposition riche, notamment aux enfants qui fréquentent l'école Montessori 21 de Marseille-Castellane, et qui viennent découvrir d'autres activités.

### **1.3.4 Besoins de contacts sociaux avec l'adulte et ses pairs**

Les enfants de tous les âges sont regroupés au sein d'une même ambiance (classe), l'entraide et la coopération sont ainsi favorisées, ce qui responsabilise les plus grands, donne confiance aux plus jeunes et développe l'esprit de groupe. Les enfants sont invités à travers certaines activités à réfléchir ensemble et à se soutenir. Les animateurs sont à l'écoute des enfants et les accompagnent au quotidien dans leur développement. Libre choix ne signifie pas laisser faire, c'est pourquoi le rôle de l'animateur est essentiel. Il doit avoir une bonne connaissance du développement physique et cognitif de l'enfant, c'est un guide qui aide l'enfant à cheminer dans ses apprentissages.

Le centre de loisirs invite régulièrement d'autres adultes que les animateurs pour favoriser les contacts avec les adultes : anglais natifs, intervenants divers.

## **1.4 Les moyens mobilisés et leur articulation**

### **1.4.1 Des espaces ouverts, généreux et végétalisés**

L'école Montessori 21 de Marseille-Castellane a ouvert ses portes en septembre 2018 dans un local commercial qu'elle loue au 47 rue Falque, donnant sur une cour peu visible depuis la rue. L'école a réalisé des travaux de réhabilitation totale du local, afin de l'aménager en école et de le mettre aux normes d'accessibilité des personnes handicapées et de sécurité du public accueilli.

L'accès aux différentes salles de classe se fait par l'intermédiaire d'un préau de 60m<sup>2</sup> qui aboutit à la cour, permettant de déposer les vélos, les poussettes, et d'éviter l'atroupement dans la rue. Cet accès est sécurisé par un portail avec visiophone relié au bureau de la direction. La cour est un espace de 220m<sup>2</sup> où les enfants peuvent se dépenser et jouer ainsi que jardiner. Elle mène ensuite aux deux salles de classe qui sont l'une à côté de l'autre. Une troisième salle n'est pas accessible aux enfants et accueillera une classe élémentaire à la rentrée de septembre 2020 lorsque les premiers enfants de l'école auront atteint 6 ans. Au fond de la cour, un petit escalier dont l'accès est fermé aux enfants mène à des locaux qui sont réservés à l'agrandissement de l'école dans les années à venir. Ces espaces permettront par la même occasion un développement des activités périscolaires et extrascolaires et une augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs.

Selon les préconisations de Maria Montessori, les salles de classe sont grandes et ont été aménagées comme des « maisons », avec des matériaux naturels (bois), des plantes vertes, des



œuvres d'art, dans un style épuré afin de favoriser la concentration des enfants. Un potager pédagogique est également présent dans la cour.

Trois salles de classe avec des sanitaires par classe et 1 WC adulte (adapté aux personnes à mobilité réduite) est dédiée aux activités des enfants. Un espace est dédié à la sieste. Un réfectoire est dédié au repas.

#### **1.4.2 Une équipe pluridisciplinaire au service de l'accompagnement de l'enfant**

L'équipe est composée de la coordinatrice Emma Grosset et de plusieurs animateurs-rices, dont au moins un-e bilingue franco-anglais, aux profils variés afin de favoriser la pluridisciplinarité.

## **2. Projet Pédagogique**

### **2.1. Descriptif du centre Montessori 21**

L'école Montessori 21 de Marseille-Castellane est située au cœur du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, à 350 mètres de la Place Castellane, idéalement desservie par les transports en commun.

Le 6<sup>ème</sup> arrondissement est très proche du centre-ville. Ce secteur comprend beaucoup de commerces, d'écoles, de restaurants, de bars qui font vivre le quartier.

Le centre accueille les enfants de 3 à 9 ans toute l'année et propose des activités culturelles artistiques et sportives. Le fonctionnement de la structure s'articule autour des prérogatives de l'école Montessori 21 par le biais du projet éducatif.

Le centre accueille une quarantaine d'enfants entre 3 et 9 ans durant les vacances scolaires et les mercredis et se trouve dans l'école maternelle Montessori 21.

Une cour de plus de 200 mètres carrés permet aux enfants de bénéficier d'un potager pédagogique et d'une cour de récréation.

Les locaux sont accueillants et confortables, pratiques et adaptés, ils sont accessibles par une entrée rue Falque.

#### Les locaux :

##### Un réfectoire

- Une cuisine
- Des tables et chaises
- Des toilettes adaptées

Une première salle destinée aux maternelles (3 à 6 ans ) avec :

- Des tables individuelles pour les activités Montessori
- Des espaces pour les activités de groupe
- Un espace pour les activités culinaires
- Des toilettes adaptées

Une deuxième salle destinée aux maternelles (3 à 6 ans ) avec :

- Des espaces pour les activités de groupe
- Un espace pour les activités culinaires
- Des toilettes adaptées

Une troisième salle destinée aux élémentaires (6 à 9 ans) avec :

- Des tables individuelles pour les activités Montessori
- Des espaces pour les activités de groupe
- Un espace pour les activités culinaires
- Des toilettes adaptées

S'ajoutent matériel Montessori des jeux de construction, de réflexion, du petit matériel de dessin, coloriage, tapis de jeux, voitures, dînette, personnages, trains.... Tout ceci à la disposition des enfants. Chaque salle est équipée d'un lavabo et de toilettes. Nous avons à disposition des grands placards pour stocker le matériel nécessaire au centre.

La salle d'activités est utilisée par les différents groupes, pour les grands jeux, les jeux d'expression ou l'éveil corporel ou le yoga. C'est une salle très lumineuse.

La cuisine est utilisée par les agents techniques pour la préparation des repas et goûters et est interdite d'accès aux animateurs et aux enfants. On y trouve la liste des enfants porteurs d'allergie mais aussi les trousseaux des P.A.I. pour les enfants allergiques, avec le registre de soins.

Le matériel éducatif et pédagogique utilisé quotidiennement se situe dans de grands placards, dans les salles d'activités (placards d'accès facile aux utilisateurs des salles, surtout les enfants car il est souhaitable qu'ils gèrent leur matériel, mais aussi qu'ils puissent, en voyant tout ce qui est mis à leur disposition, avoir envie de réaliser leur propre projet d'activité et de le mener à bien en toute autonomie ; si un seul a envie de faire quelque chose qu'il puisse le faire sans contrainte).

Chaque groupe a accès à des toilettes de taille adaptée et à des points d'eau différents.

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 9 ans (tous scolarisés en primaire) qui ont des besoins physiques, sociaux et affectifs très spécifiques et sans aucune discrimination.

## **2.2 Les modalités d'accueil de l'enfant et de ses parents**

### **2.2.1 Les horaires**

L'accueil du matin est échelonné. Les parents peuvent amener leurs enfants entre 08 :45 et 09 :15. L'accueil du soir est également échelonné entre 16 :30 et 17 :15

### **2.2.2 Les modalités d'inscription**

Les mercredis : l'inscription peut être permanente sous contrat pour l'année avec les parents, ou occasionnelle en fonction des places disponibles. La capacité d'accueil est de 44 enfants.

Les vacances scolaires :

L'inscription se fait à la semaine.

### **2.2.3 Fonctionnement du centre**

8 :15 – 8 :45	Mise en place
08:45 - 09:15	Arrivée échelonnée des enfants
	Table de dessin - accès aux jouets et livres – jeux libres à l'extérieur
09:45 - 10 :15	Rangement, rassemblement et ronde des chansons
10:15 – 11:15	Activités prévues sur le planning et en fonction du thème de la période
11:15 – 11 :45	Temps libre extérieur
11 :30 – 11 :45	Mise de la table avec groupe de 8 enfants
	Hygiène
11:45 – 12 :30	Repas
12:30	Hygiène
13 :00	Début de la sieste
	Temps calme et lecture pour les plus grands
14:00 à 15 :30	Activités et ateliers prévus sur le planning et en fonction du thème
15:30 à 16 :00	Temps libre extérieur pour tous
16 :00 à 16 :30	Goûter - Hygiène
16:30 à 17:15	Jeux par petits groupes (puzzle - colorimo - kapla – dessin, extérieur, fabrication de colliers...) ou jeux libres en extérieur

17 :30 à 17 :15	Départ échelonné des enfants
17 :15 à 17 :45	Rangement et remise en place des classes

## FONCTIONNEMENT DÉTAILLÉ – FEUILLE DE ROUTE D’UNE JOURNÉE TYPE

### Avant l’accueil

L’entretien des locaux est réalisé la veille au soir par une société de prestation externe.

La température des frigos est relevée par l’agent technique de la société de livraison de repas lors de la livraison entre 6h00 et 9h00. La feuille de traçabilité est remplie et déposée dans la cuisine par l’agent technique également.

### Mise en place – 08 :30

L’équipe arrive à 08 :15 pour mettre en place les classes, les coins jeux, dessins, etc. C’est également un moment pour parler des activités de la journée et préparer le matériel nécessaire.

### Accueil – 08 :45 à 09 :15

Les enfants arrivent de manière échelonnée. Ce temps est un relais entre l’environnement familial et la collectivité.

Lieu : salle Azur (salle d’activités) ou le portail de l’école pendant les périodes de vigilance renforcée (Covid-19 ou Vigipirate)

Les enfants quittent leurs affaires personnelles (vestes et sacs), ainsi que leurs chaussures et enfilent leurs chaussons dans les vestiaires. Ils se lavent les mains avant de choisir de rejoindre un espace intérieur ou extérieur.

Deux animateurs sont présents à l’intérieur, 3 sont présents à l’extérieur : un dans la cour de récréation, un qui accueille l’enfant individuellement, et un qui accueille le parent, remplit le registre de présence et note les transmissions importantes du matin.

L’équipe doit garantir le jeu libre en accompagnant le jeu aux différents coins aménagés.

En intérieur 4 espaces auront été aménagés le matin : dessin, personnages, trains, Kapla et circuits. En extérieur 2 espaces : vélos et ballons.

Les animateurs circulent entre les coins, ont une vision globale et sont disponibles, et à l’écoute.

Nous privilégions une posture à hauteur des enfants.

Le dernier délai pour accueillir un enfant est 09:15.

Si une famille arrive avec un gâteau d'anniversaire elle doit remplir une feuille d'ingrédients.

### **Clôture du temps d'accueil : le rangement – 09 :45**

Les enfants commencent à ranger et ils installent avec les animateurs l'espace pour la ronde des chansons.

### **La ronde des chansons – 09:45 – 10:15**

C'est le moment du rassemblement et de la ronde des chansons

Lieu : ambiance Azur ou cour de récréation en fonction de la météo.

2 animateurs différents animent la ronde des chansons chaque jour. Ils commencent par des chansons dynamiques, des chansons avec des mouvements et terminent par des chansons douces et calmes pour un retour au calme avant la séparation des groupes.

Le rassemblement permet également de présenter la journée aux enfants ou de démarrer un débat ou une discussion en utilisant le bâton de la parole. Parfois nous utilisons le bâton de la parole pendant quelques minutes comme un bâton du silence, avant de démarrer les chants.

Les groupes sont séparés pour les activités du matin. A la fin des chansons, les enfants choisissent avec l'aide des animateurs quel atelier ils vont rejoindre. Les animateurs veillent à l'équilibre des activités sur plusieurs mercredis, afin que chaque enfant bénéficie de l'ensemble des ateliers proposés.

### **Activités et ateliers – 10:15 – 11:15**

Pendant 1 heure les enfants tournent sur 4 ateliers :

- Une activité sportive ou de motricité globale avec un animateur qualifié
- Une activité manuelle
- Une activité de relaxation/méditation avec une animatrice qualifiée
- Un ateliers d'activités Montessori individuelles

### **11:15 – 11:45 Temps libre extérieur**

Les enfants ont un temps libre à l'extérieur. Ils peuvent utiliser tricycles, modules de motricité et ballons. Les animateurs veillent à ce que les enfants qui utilisent les tricycles tournent régulièrement. L'espace extérieur est séparé en deux.

Même par temps de pluie un moment à l'extérieur est important pour le renouvellement de l'énergie et la décharge motrice.

### **Mise de la table et Hygiène – 11 :30 – 11 :45**

8 enfants mettent la table avec 2 animateurs. Les autres appellent leurs groupes pour l'hygiène.

### **11:45 – 12 :30 – Le repas**

Le repas est livré froid le matin par la centrale de restauration Api. L'entreprise privilégie une cuisine responsable et utilise les produits régionaux,

Le repas se déroule dans le réfectoire. Les enfants sont répartis sur 3 ou 4 grandes tables. Toute la vaisselle est en verre et les carafes d'eau sont adaptées aux petites mains des enfants. Les enfants se servent eux-mêmes à boire et remplissent les carafes à tour de rôle. Les plus grands aident les plus petits.

A la fin du repas chaque enfant vide son assiette dans la poubelle de table.

2 ou 3 enfants restent pour nettoyer les tables à tour de rôle et mettre les assiettes et les couverts dans le lave-vaisselle. Les enfants participent ainsi à la vie du centre et à l'organisation de la vie quotidienne avec les adultes.

### **12 :30 – Hygiène**

#### **12 :45 Sieste et temps calme**

Les enfants qui ont besoin d'une sieste passent en espace sieste. Chaque enfant a un lit et l'adulte commence toujours la sieste par la lecture d'une histoire. De la musique douce est également utilisée pendant la sieste.

Les autres passent rejoignent une autre salle. Chaque enfant a son coussin et sa couverture et peut s'installer confortablement. L'adulte qui gère le temps calme peut lire ou raconter une histoire, faire un peu de sophrologie, puis à la fin du temps calme un atelier sur les émotions ou un jeu calme comme « le sac à mystères ».

### **14 :00 – 15 :30 – Activités de l'après-midi**

Yoga

Pâtisserie

Danse

Activités manuelles

### **15 :30 à 16:00 – Jeux libres extérieur**

Passage aux toilettes pour les petits. Nous favorisons l'autonomie des enfants. Ils se lavent les mains seuls, apprennent à ne pas laisser couler l'eau, cherchent la serviette pour s'essuyer. Aux toilettes ils s'essuient seuls. S'ils n'arrivent pas à fermer les boutons l'adulte peut aider en expliquant la manière de faire. Nous amorçons le début de l'action et leur proposons de finir eux-mêmes.

Nous respectons le rythme : un enfant se lave les mains minutieusement, il ne s'agit pas de le brusquer en lui disant « dépêche-toi », mais le guider, par ex « maintenant tu peux rincer ». Sauf pour les enfants ne respectant pas les règles et qui jouent avec l'eau.

Tous les enfants sont ensuite en jeux libres à l'extérieur. C'est également à ce moment que nous nous occupons du potager, par petits groupes. Nous apprenons aux enfants à soigner, arroser et récolter.

### **15 :50 – Hygiène**

### **16 :00 Goûter**

Les enfants prennent le goûter dans le réfectoire ou dans la cour en fonction de la météo. A chaque table 1 enfant est responsable du service et 1 autre de l'eau.

Les enfants aident les adultes à ranger et à nettoyer les tables.

Lorsqu'il y a eu un atelier pâtisserie, les enfants dégustent leurs préparations.

### **Les activités – 16 :30 – 17 :15**

Pendant le temps libre 1 animateur référent demande aux autres quelle activité ils souhaitent animer pendant les départs échelonnés : puzzle, colorimo, jenga, memory, perles, histoires, extérieur ou autres...

L'animateur référent fait une liste puis utilise le tam-tam pour attirer l'attention des enfants. Il va ensuite énoncer les activités et demander aux enfants ce qu'ils veulent faire. Les enfants vont alors rejoindre la table ou l'espace d'activité. Si un enfant veut changer d'activité il doit demander la permission et vérifier qu'il y a de la place sur les autres activités.

Ou jeux libres en extérieur

### **Départ Échelonné – 16 :30 – 17 :15**

Les familles viennent récupérer les enfants là où ils font leur activité. La directrice ou personne en charge des départs vérifie l'identité des personnes.

### **Précisions sur les activités Montessori**

L'accent est mis sur :

- les activités de Vie Pratique pour les plus jeunes,, qui permettent à l'enfant d'apprendre de manière ludique certains gestes grâce auxquels il deviendra plus autonome. Au-delà de l'intérêt de savoir se servir des choses, l'enfant va également développer, de manière indirecte, sa dextérité et l'habileté qui seront nécessaires aux travaux plus fins (écriture par exemple) de la suite des apprentissages.
- les activités sensorielles. Ce matériel est conçu pour raffiner les cinq sens, pour introduire de manière indirecte des concepts mathématiques et découvrir des phénomènes physiques et scientifiques, notamment pour les plus âgés.

## Précisions sur les autres activités :

**Activités manuelles :** ces activités permettent de développer la motricité et la créativité de l'enfant. Elles sont préparées en fonction du thème et peuvent être individuelles ou collectives. Certaines activités peuvent être mises en place sur la durée. Par exemple la création d'une ville qui se fera sur 1 mois ou plus.

**L'anglais :** les enfants apprennent à se présenter en anglais, à demander quelque chose. Nous leur apprenons le vocabulaire puis nous les laissons faire. Pour les plus petits nous privilégions les chansons et l'apprentissage du vocabulaire en groupe. Nous travaillons également sur les émotions en anglais.

**Le Yoga :** Beaucoup de parents s'inquiètent parfois et à juste titre du manque de concentration et des problèmes d'attention alors que leur enfant est sans cesse stimulé et par conséquent souvent agité. La pratique du yoga permet à l'enfant d'appriivoiser ses émotions, à mieux se connaître autant physiquement qu'émotionnellement, à s'apaiser.

Le yoga pour les petits a de nombreux bienfaits car il répond simplement à certains de leurs besoins.

Bien qu'elle soit relaxante et réalisée eu calme, faire une séance de postures de yoga représente également une activité comme une autre.

**Les ateliers pâtisserie :** « Prêts à mélanger, battre, fariner, mais surtout lécher le plat et rigoler pour le goûter ? Que la fête commence ! »

Nos recettes sont réalisées avec des ingrédients frais et de qualité.

Les enfants repartent tous avec une fiche recette pour recommencer à la maison

Les parents veilleront impérativement à signaler à l'avance et par écrit toute allergie alimentaire ou contre-indication dont l'enfant pourrait faire l'objet.

Objectifs pédagogiques : éduquer au goût, à la diversité des saveurs et aux aliments naturels (stimulation des sens), développer la créativité et le sens de l'organisation, mettre en pratique des connaissances sur l'alimentation équilibrée, acquérir un vocabulaire spécifique/nouveau, favoriser l'autonomie et la responsabilisation (valorisation du travail effectué et estime de soi), sensibiliser à l'hygiène et au respect des règles élémentaires de sécurité, travailler en équipe, maîtriser différentes compétences (mesures, quantités, structuration du temps, motricité fine, dextérité, présentation d'une recette, coordination, concentration, etc.).

**L'éveil corporel / la danse :** L'enfant bouge pour jouer, pour grandir, pour montrer qu'il est là, pour découvrir et maîtriser son corps, pour rencontrer le monde extérieur, pour affirmer sa personnalité, pour rencontrer les autres... L'activité corporelle, comme le langage lorsqu'il surgit, sont là pour le structurer. L'exploration corporelle est aussi à l'origine de la danse. Plusieurs courants de la danse contemporaine s'inspirent de l'observation de l'enfant pour développer un langage esthétique.

L'éveil corporel et la danse peuvent donc être des outils qui permettent de développer l'imaginaire et les capacités d'expression et de communication verbale et non-verbale de l'enfant, de faciliter les apprentissages cognitifs et linguistiques et d'apprendre à jouer ensemble.



**Les jeux collectifs** : les jeux collectifs développent la motricité mais aussi la coopération, l'opposition ou la réalisation d'une action. Nous utilisons beaucoup de jeux sportifs mais sans compétition.

## **2.3. La communication**

### **2.3.1. La communication avec l'équipe**

Chaque jeudi, une heure est consacrée au bilan du mercredi passé et à la programmation des activités du mercredi suivant. Les animateurs travaillent soit chez eux et échangent par mail avec la Direction, ou viennent au centre pour une réunion d'équipe.

### **2.3.2. La relation avec les familles**

L'accueil des familles le matin et le soir permet de faire les transmissions importantes. Si un évènement particulier intervient dans la journée (chute, bagarre importante, comportement inhabituel), la famille doit être prévenue immédiatement par téléphone.

Le suivi éducatif et les activités réalisées sont communiqués régulièrement aux familles grâce au Padlet dont les codes d'accès sont donnés en début d'année.

## **2.4. L'évaluation**

L'évaluation du projet pédagogique permet à l'organisateur de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

L'évaluation doit permettre :

- La pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- L'efficacité de l'action : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- L'efficience : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- L'utilité : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- La cohérence : les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

Pour ce faire, la coordinatrice du centre mènera régulièrement des observations et des entretiens avec l'équipe sur les éléments suivants :

- les animateurs disposent-ils des moyens dont ils ont besoin pour réaliser les activités programmées : matériel, temps, espace ?
- les animateurs disposent-ils d'un espace-temps pour faire remonter leurs besoins et difficultés ?
- le fonctionnement du centre prévu dans le règlement intérieur avec les familles est-il en adéquation avec le travail mené par les animateurs (les enfants ont-ils les affaires dont ils ont

besoin, les vêtements adaptés, les horaires sont-elles pertinentes, respectées par les familles, etc.) ?

- les relations entre les animateurs sont-elles de qualité ?

- les relations avec la coordinatrice et l'organisateur sont-elles de qualités ?

- les animateurs se comportent-ils conformément au décalogue de l'animateur ?

- le planning est-il respecté ?

- les activités proposées correspondent-elles aux valeurs du projet éducatif (ni punition, ni récompense, pas de compétition, activités favorisant l'autonomie, etc.)

- les enfants participent-ils au bon fonctionnement de la journée (mise de la table et débarrassage, rangement du matériel et des jeux après les activités, entraide entre enfants et adultes, etc.) ?

- les locaux sont-ils rangés et remis en état après chaque Mercredi ?